



HAL
open science

Premières recherches sur Tell Mohammed Diyab (Syrie) au IIIe millénaire avant notre ère

Christophe Nicolle

► **To cite this version:**

Christophe Nicolle. Premières recherches sur Tell Mohammed Diyab (Syrie) au IIIe millénaire avant notre ère. *Orient-Express*, 2004, 2004/4, pp.89-92. hal-00080976

HAL Id: hal-00080976

<https://hal.science/hal-00080976>

Submitted on 15 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PREMIÈRES RECHERCHES SUR TELL MOHAMMED DIYAB (SYRIE) AU III^E MILLÉNAIRE AVANT NOTRE ÈRE.

Christophe NICOLLE

INTRODUCTION

A Tell Mohammed Diyab (Djézireh syrienne), après une interruption des activités de terrain de trois ans, une nouvelle mission¹ s'est déroulée du 16 septembre au 15 octobre 2004, prémices à un nouveau volet de recherches sur la seconde moitié du III^e millénaire. La mission a travaillé sur la plus ancienne fondation connue du site datant de la période Ninivite V récent (MD-XIII), marquée par la construction de vastes terrasses en briques crues déjà partiellement découvertes en 1999. Le second axe de nos recherches a porté sur la fouille d'un niveau qui précède la création de la première ville amorrite vers 1900 av. J.-C (MD-VIIIa). Selon les premiers indices, il date de la fin du III^e millénaire.

LES TERRASSES DE LA PÉRIODE NINIVITE V

Sur les buttes A et B (respectivement les chantiers 5a et 6a, 6c et 6d, voir fig. 1), les fouilles de 1999 et de 2000 ont permis de dégager des portions de deux terrasses composées de briques crues d'un format rectangulaire (33 x 17 x 8 cm et 30 x 15 x 8 cm) fabriquée avec une terre granuleuse de couleur rouge. Ces terrasses ont été construites ou refaites à plusieurs reprises : les degrés qui les composent recouvrent plusieurs sols qui contenaient de la céramique Ninivite V incisée tardive. La campagne de 2004 a été l'occasion de progresser dans notre compréhension de ces terrasses, notamment par la fouille d'une tranchée longue de 18 m et large de 1,20 m entre le chantier 6c et le chantier 5a.

Plusieurs degrés des terrasses ont été mis au jour. Certains d'entre eux sont recouverts par des sols ou des zones cendrées qui contiennent de la céramique de la fin de la période Ninivite V (fig. 2). Comme pour ce qui a déjà été dégagé dans les chantiers 5a et 6a, ces sols sont parfois recouverts par d'autres degrés construits postérieurement. Ces superpositions confirment la date de construction des terrasses et leurs multiples réfections. Les altitudes de sommet des deux terrasses sont similaires : 394,37 m en 5a-13a²,

394,37 m en 6a-5 et 394,62 m en 6d-4. A 391 m, qui est l'altitude la plus basse atteinte dans la fouille de la tranchée, la base des terrasses n'est toujours pas dégagée, leurs hauteurs dépassent donc 3,60 m. Contrairement à la terrasse contemporaine découverte sur l'acropole voisine de Tell Leilan (Leilan III^d)³, les terrasses de Tell Mohammed Diyab ne sont pas des terrasses culturelles. Elles ressemblent plus à l'exemple mis au jour à Tell Abu Hujeira I⁴. Comme lui, elles devaient servir de base à des maisons. L'occupation la plus ancienne de Tell Mohammed Diyab serait donc une agglomération en terrasse d'environ 15 ha, fondée en même temps que d'autres installations de la région de diffusion de la céramique Ninivite V comme par exemple sur le moyen-Habur à Abu Hujeira I, Tell Ziyada, etc.

LE BÂTIMENT EN PISÉ DE LA FIN DU III^E MILLÉNAIRE

Afin d'étudier la liaison stratigraphique entre le palais de la première ville amorrite découvert en 1999 et 2000 et les niveaux du III^e millénaire, le chantier 6e a été étendu dans la pente ouest sur une longueur de 30 m nord-sud et sur une largeur est-ouest variant selon les endroits entre 5 m (carré 37/44) et 8 m (carrés 36/43, 35/43). Dans ce secteur au niveau 6e-4 (fig. 3), plusieurs murs du palais (murs 3691, 3921 et 3946) dont la base est composée de gros blocs de basalte, sont coupés par l'érosion. Lors de la fouille, les sommets de plusieurs murs en pisé de couleur grise sont apparus juste sous ces blocs (fig. 4, niveau 6e-5). Cinq de ces murs de pisé d'orientation nord-ouest/sud-est (murs 4424,

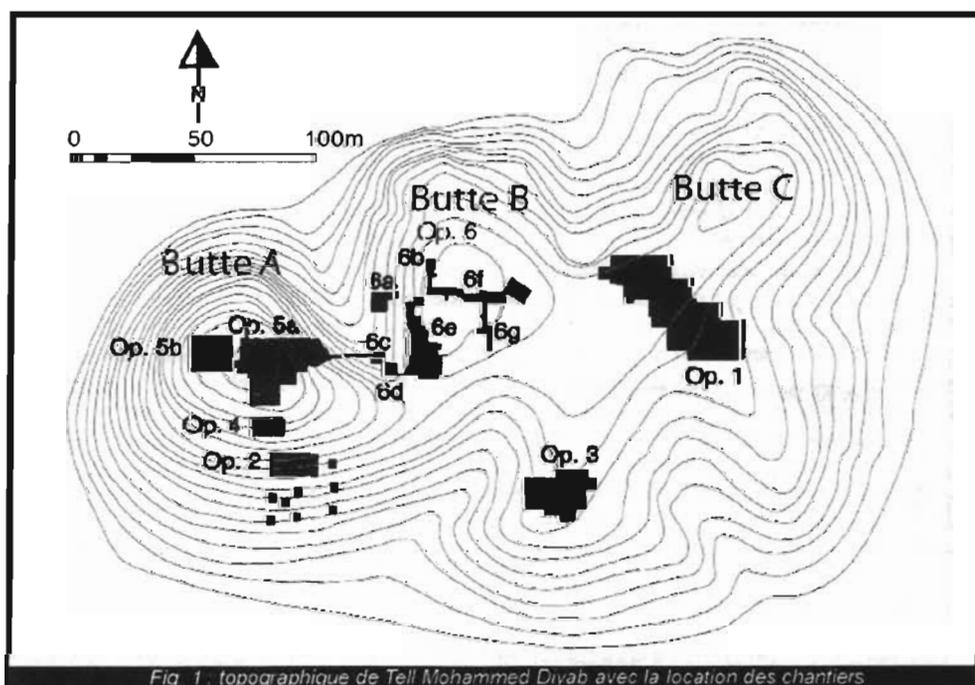


Fig. 1 : topographique de Tell Mohammed Diyab avec la location des chantiers

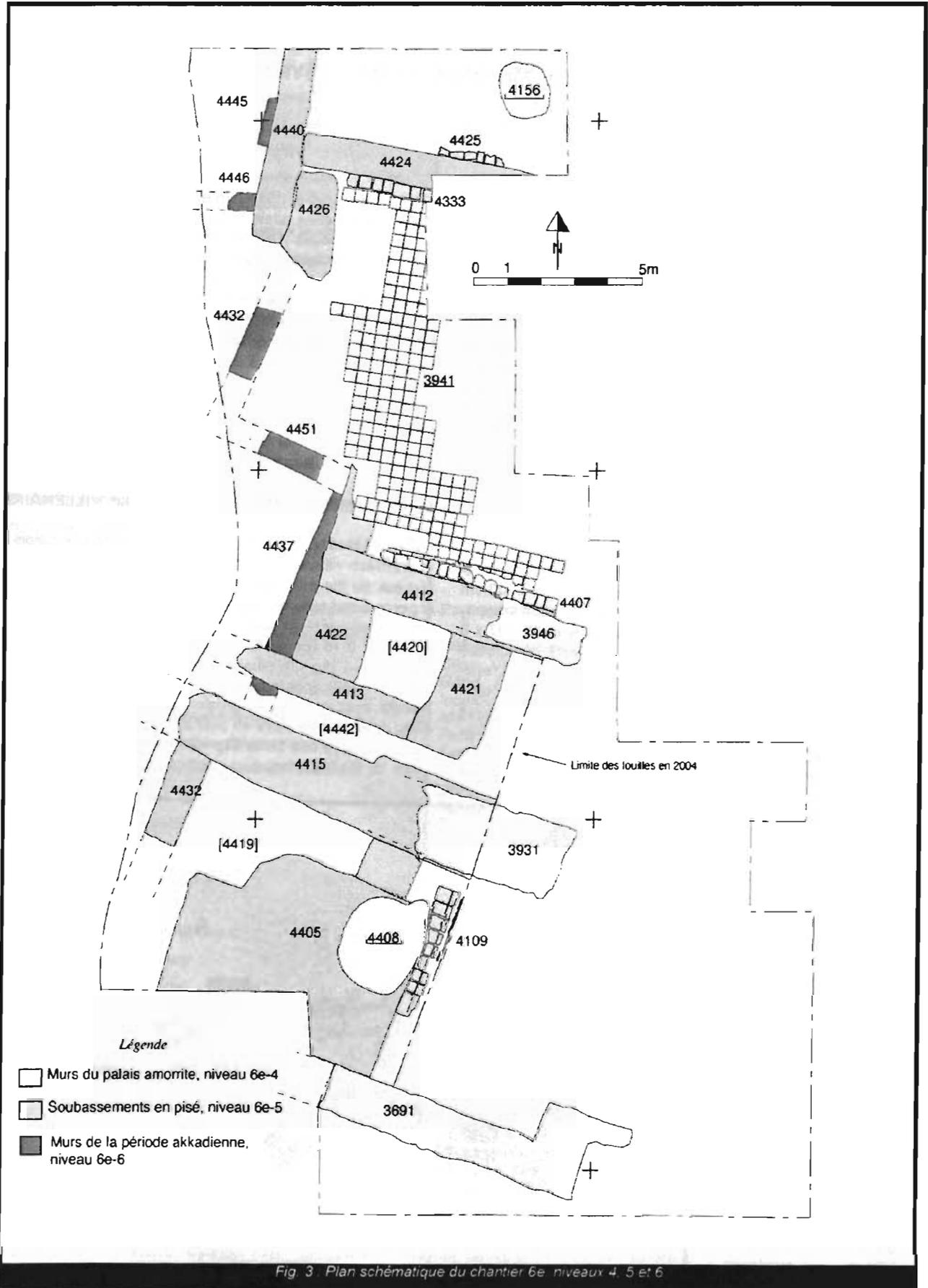




Fig 2. Céramiques de la tranchée niveau 6c-3

4412, 4413, 4415, 4405) ainsi que cinq autres murs d'orientation nord-est/sud-ouest (murs 4440, 4426, 4422, 4421, 4432) ont été partiellement dégagés sur des longueurs moyennes de 6-7 m, leurs épaisseurs variant de 1 à 2 m. L'altitude la plus haute pour ces murs est 396,54 m avec des bases de fondation se situant à une altitude moyenne de 394,60 m, ce qui représente une hauteur de conservation de 2 m pour l'ensemble de ce bâtiment en pisé.

Le tracé parfois irrégulier des murs délimite des espaces de formes et de dimensions variables : des petits espaces carrés comme la pièce 4420 (mesurant 2,50 m sur 2,50 m) ou plus souvent des corridors, comme le corridor 4442 large de 1 m et d'une longueur supérieure à 8 m. Ils ont comme caractéristique de ne pas être liés entre eux, cela s'explique par la technique mise en œuvre pour leur construction : une superposition et une juxtaposition de gros colombins de terre compactée avec des largeurs de 40 cm, des épaisseurs de 20 cm et des longueurs de 2 m au maximum (fig. 5).

Dans les zones nord et sud du chantier, les murs font place à des étendues de pisé qui fonctionnent probablement comme des glacis entourant et contrefortant le bâtiment. C'est ce que l'on constate au nord du mur 4424 et au sud avec le soubassement 4405.

Contre plusieurs de ces murs, une rangée de briques crues est parfois plaquée. La fonction de ces placages (4333, 4425 et 4407, 4424, 4412) est sans doute de permettre de régulariser la face des murs de pisé qui ont des décrochements parfois importants, c'est par exemple le cas avec le placage 4407 contre le soubassement 4412.

Un sol a été mis au jour : le carrelage 3941 (entre 396,61 et 396,41 m d'altitude) composé de carreaux de terre cuite (25 x 25 cm et 32 x 32 cm). Il s'agit d'une cour large de 10 m et d'une longueur supérieure à 9 m, limitée au nord par le mur 4333 et au sud par le mur 4412. Il n'y a pas d'autres sols préservés dans la zone fouillée, toutefois il est possible d'obtenir d'autres indications sur le niveau d'utilisation du bâtiment grâce aux altitudes de base de trois des placages de

briques : elles varient de 396,50 à 396,36 m. A partir de ces indices, on peut restituer l'ensemble des sols d'utilisation du bâtiment en pisé à une altitude moyenne de 396,50 m.

Si l'on compare cette altitude à l'altitude de base moyenne des murs (vers 394,50 m), on comprend que les structures de pisé d'une hauteur moyenne de 2 m trouvées en fouille ne sont que les soubassements de murs arasés au niveau des sols du bâtiment.

Un élément vient confirmer cette interprétation : les soubassements en pisé coupent plusieurs murs antérieurs datés par la céramique trouvée associée de la période akkadienne. Il en est ainsi des soubassements de pisé 4412, 4422 et 4413 qui coupent le mur 4437, du soubassement de mur 4440 qui coupe les murs 4445 et 4446. Le mur 4437, avec une base à 394,83 m et un sommet à 395,40

m, est composé de briques crues avec un épais enduit blanc sur sa face ouest. Il formait un angle avec le mur 4451 de conception similaire et recouvert d'un enduit du même type. Dans l'espace 4442, on retrouve son assise de fondation, composée de pierres et de gros tessons, recouverte par le soubassement 4413 dont l'altitude de base est à 394,74 m. Le mur 4451 a été aussi nettement coupé dans le sens de sa longueur par le soubassement 4422 et son extrémité nord a été détruite par la construction du soubassement 4415.

Une première observation de la céramique découverte dans la base du mur de briques 4437 (fig. 6 et 7) permet de proposer une datation de la période akkadienne (Old Jezireh IV). On trouve effectivement dans ce matériel céramique des lèvres éversées de jarre avec un méplat rabattu dont la pâte est généralement de couleur beige, parfois verdâtre avec un cœur foncé et un dégraissant minéral. Certaines des lèvres portent un sillon sur le bord intérieur ou sur la lèvre. On trouve aussi une décoration en coup de fourchette ou d'ondulations peignées. Il s'agit d'une série fabriquée depuis la fin de la période Ninivite V et durant toute la période akkadienne.

Plus haut dans la stratigraphie de la butte B, une inhumation pleine terre d'un enfant a été découverte dans l'espace 4420. Outre trois bracelets de bronze, le matériel funéraire de la tombe se compose de deux petits pots disposés sur la hanche du mort (fig. 8). Ils sont de type akkadien par la forme et post-akkadien par la texture grossière de la pâte.

La position nettement intrusive des soubassements du bâtiment en pisé dans les niveaux akkadiens et/ou post-akkadiens est le principal élément dont on dispose actuellement pour placer sa construction à l'extrême fin du III^e millénaire. Les modalités et la période de sa destruction doivent encore être établies, de même il reste à comprendre sa fonction. Si l'usage du pisé est parfois attesté à cette période, comme à Tell Brak dans le chantier TC⁵, le bâtiment par ses imposantes dimensions relève d'une tradition architecturale encore inédite en Mésopotamie du Nord.

CONCLUSION

Avec les premières informations obtenues sur l'occupation de Tell Mohammed Diyab au III^e millénaire, on peut ébaucher la trame du rythme des établissements qui s'y sont succédés. A la fin de la période Ninivite V (MD-XIII), un établissement à terrasses d'une quinzaine d'hectares de superficie est créé. Durant toute la période pré-akkadienne (MD-XII), alors que l'ensemble de l'occupation atteint 50 hectares, les terrasses continuent d'être utilisées. Petit à petit elles sont recouvertes par des couches de vestiges et lors de la construction des bâtiments de la période akkadienne (MD-XI), ces terrasses n'étaient plus fonctionnelles. L'ensemble des couches de cette période d'occupation qui dépasse 1 m d'épaisseur n'a pas encore révélé d'éléments attribuables à une bureaucratie akkadienne. A l'époque post-akkadienne, à une période qu'il faut encore préciser (MD-X et/ou MD-IX), le bâtiment en pisé est construit, coupant profondément les niveaux antérieurs. Il devait occuper tout le sommet de la butte B, ce qui représente une longueur nord-sud de plus de 30 m. Cette prédilection pour l'usage du pisé trouve un écho dans la couche du niveau 5a-11 dégagée dans un sondage stratigraphique de la butte A. Son épaisseur de plus de 2 m indique qu'il doit s'y trouver au moins un autre bâtiment d'une importance et d'une conception similaires à celles du bâtiment en pisé. Comme pour le niveau 6e-5, le niveau 5a-11 se place entre un niveau akkadien (5a-12) et un niveau (5a-10), contenant de la céramique du Habur peinte et quelques formes contemporaines de la période Isin-Larsa. La fondation d'une nouvelle ville amorrite au début du II^e

millénaire (MD-VIII) semble se faire sur un site abandonné, comme l'indiquent la destruction totale des superstructures du bâtiment en pisé et la nature des premières structures de la période Habur (des fosses-silos découvertes en 5a-10).

Christophe NICOLLE

NOTES

¹ Mission sous la direction de J.-M. Durand (Collège de France, Paris) avec un financement de la sous-direction des sciences sociales et de l'archéologie du Ministère des Affaires Etrangères et l'assistance de la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie. La mission était composée de : N. Engel (conservateur des Musées de France), H. Criaud (doctorante Univ. Paris I), M. Gajjo (ingénieur urbaniste, représentant de la DGAM) et de moi-même.

² 5a-13a = chantier 5a, niveau 13, phase a.

³ Dans le vaste sondage de 1500 m² réalisé par l'équipe américaine en 1993 : Weiss 1997, p. 126-128.

⁴ La construction se place ici aussi durant la période EJ III : Suleiman et Quenet 2004, p. 12.

⁵ Tell Brak, chantier TC : Emberling et McDonald 2003, p. 51-54.

BIBLIOGRAPHIE

EMBERLING G. ET McDONALD H.

2003 : « Excavations at Tell Brak 2001-2002: Preliminary Report », *Iraq* 65, p. 1-75.

SULEIMAN A. ET QUENET P.

2004 : *Trois campagnes de fouilles syriennes à Tell Abu Hujeira I (Hassakeh) (1988-1990). Deuxième partie : les sondages 2 et 3- stratigraphie. Troisième partie : les tombes*, Documents d'Archéologie Syrienne V, Damas.

WEISS H.

1997 : « Archaeology in Syria : Leilan », *AJA* 101/1, p. 126-128.

ERRATUM : suite à une erreur, des images de l'article de Christophe Nicolle « Premières recherches sur Tell Mohammed Diyab (Syrie) au III^e millénaire avant notre ère », dans notre numéro précédent, étaient manquantes.

Par ailleurs, les coordonnées de la mission sont :

Christophe Nicolle
Mission Archéologique de Tell Mohammed Diyab
FRE 2454 : « Proche-Orient, Iran, Caucase,
Diversités et Continuités »
Cabinet d'Assyriologie du Collège de France
52, rue du Cardinal Lemoine
75231 Paris cedex 05
christophe.nicolle@college-de-france.fr



Fig. 4 : Vue des soubassements de pisé du niveau 6e-5 sous les bases de blocs de basalte du niveau 6e-4.



Fig. 5 : Vue de boudins de pisé dans le soubassement 4405 du niveau 6e-5.

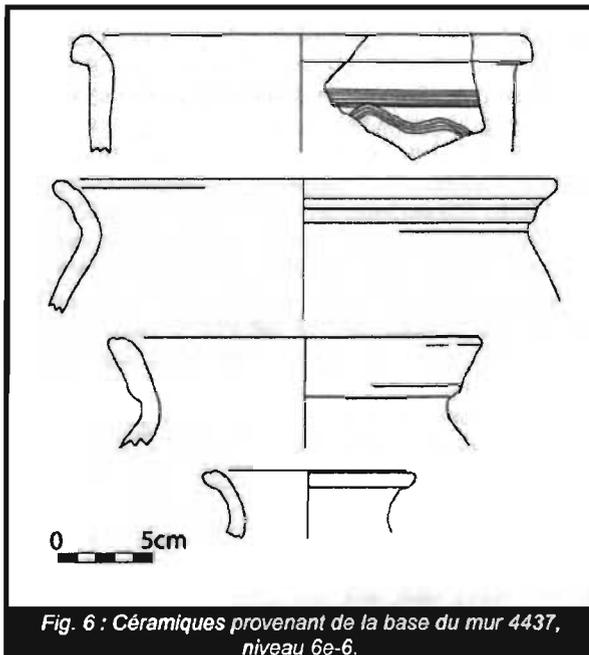


Fig. 6 : Céramiques provenant de la base du mur 4437, niveau 6e-6.

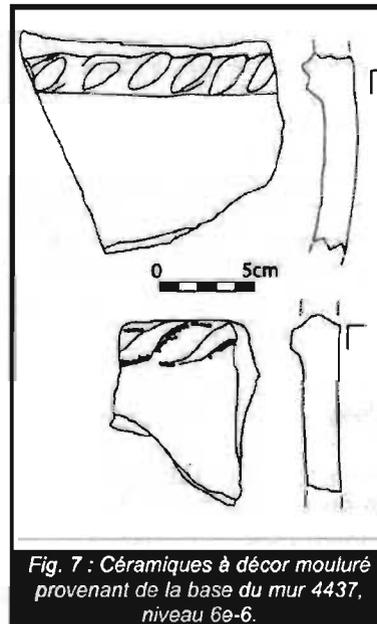


Fig. 7 : Céramiques à décor mouluré provenant de la base du mur 4437, niveau 6e-6.

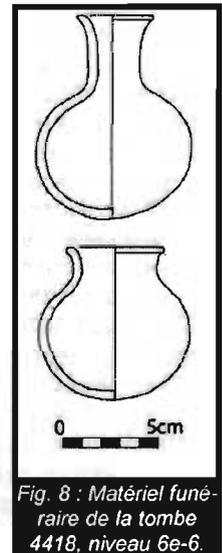


Fig. 8 : Matériel funéraire de la tombe 4418, niveau 6e-6.